

LA NOUVELLE CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES NORMES

Les systèmes de classification thématique des différentes normes nationales ou internationales ne présentaient jusqu'à présent aucune harmonisation et se caractérisaient en outre par une grande rigidité. Ces manques gênaient passablement la comparaison des normes de plusieurs pays et compliquaient la constitution d'un fonds normatif exhaustif. C'est pourquoi une nouvelle classification internationale des normes, dite ICS a été élaborée sous l'égide de l'ISO. Adoptée par l'AFNOR et par la plupart des organismes nationaux de normalisation, elle se met en place cette année. Cette classification organise les normes en grands thèmes ou domaines, subdivisés en différents groupes et sous-groupes. Elle autorise en outre le rattachement d'une norme à plusieurs segments de la classification. Universelle, simple et évolutive, cette nouvelle classification devrait grandement faciliter l'accès à l'information sur les normes et sa gestion.

Du nouveau dans le catalogue AFNOR

L'édition 1995 du catalogue AFNOR se présente sous une forme totalement remaniée, avec une réorganisation complète de la présentation des normes. Il s'agit de la première manifestation visible de l'adoption de la nouvelle classification internationale des normes : ICS.

Ce nouveau système, approuvé en Avril 1992 par l'ISO est mis en oeuvre progressivement depuis, par les 89 pays membres de l'ISO. Concrètement, chaque Institut national de normalisation a utilisé ce délai pour reprendre et réindexer l'ensemble de sa documentation normative, soit plusieurs milliers de références dans le cas de l'AFNOR.

Pourquoi et comment ce changement était-il nécessaire ? Quelles innovations apporte-t-il ?

Cordonnier bien mal chaussé

Jusqu'à présent l'un des rares domaines documentaires où aucune normalisation n'avait pénétré était la présentation et le classement thématique des différentes normes du monde !

Non seulement, les normes ISO, AFNOR, DIN... présentent des systèmes de numérotation et d'identification totalement différents, mais surtout elles n'avaient jusqu'à présent aucune base, aucune thématique communes pour leur classement. Si bien que retrouver dans un autre catalogue les normes susceptibles, par exemple, de correspondre à celles regroupées dans la classe V 04 de l'AFNOR (production animale) imposait pratiquement une lecture titre à titre, ou en tous cas un examen très attentif des index ...Notons d'ailleurs que cette diversité dans les regroupements thématiques était gênante à la fois pour l'utilisateur « lambda », mais aussi pour tous les services d'information chargés de fournir à leurs clients des textes normatifs placés sous un thème donné !

En outre, même sans sortir du cadre national, il faut souligner que la rigidité du plan de classement obligeait bien souvent à balayer plusieurs sous-classes du catalogue pour être bien sûr de ne pas « laisser échapper » un texte susceptible de se rapporter à son domaine d'intérêt.

Ainsi, la norme « B35 521 : verrerie de laboratoire : butyromètres à lait » intéresse de toute évidence également ceux qui

s'intéressent au lait et aux produits laitiers, regroupés dans une partie de la classe V 04. De même, la norme « V 00-150 : vocabulaire de l'analyse sensorielle » concerne les habitués de la classe V 09 « analyse sensorielle ».

Il faut toutefois noter qu'un grande partie de ces difficultés était déjà levée pour les utilisateurs des banques de données sur les normes. Celles-ci peuvent en effet s'interroger par des descripteurs -multilingues-, établis au niveau international et à peu près communs à l'ensemble des organismes de normalisation.

Enfin un classement thématique international

Ces problèmes devraient maintenant disparaître grâce à l'adoption, après des années de tractations et de tâtonnements, de la classification thématique internationale : ICS.

Il s'agit d'une classification hiérarchique organisée en 3 niveaux.

Le 1er niveau, identifié par 2 chiffres, représente le domaine de normalisation, c'est à dire un secteur d'activité ou un grand thème de préoccupation. Il y a en tout 40 domaines de normalisation, de 01 : GENERALITES; TERMINOLOGIE. NORMALISATION. DOCUMENTATION à 97 : ECONOMIE DOMESTIQUE. LOISIRS. SPORTS

Nous sommes a priori plus particulièrement intéressés par les domaines :

67 : TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE et 03 : MATHEMATIQUES. SCIENCES NATURELLES (pour la microbiologie)

mais aussi par

17 : METROLOGIE ET MESURAGE. PHENOMENES PHYSIQUES, ou

03 : SOCIOLOGIE. SERVICES. ORGANISATION ET GESTION DE L'ENTREPRISE. ADMINISTRATION. TRANSPORT. (pour tout ce qui a rapport à la qualité).

A l'intérieur de chaque domaine, une subdivision en groupes, représentée par 3 chiffres, précédés d'un point et placés à droite des chiffres du domaine, constitue un 2e niveau de classification, qui permet de préciser le thème. 340 groupes ont été formés de cette manière. Ils ont eux-mêmes été subdivisés en 527 sous-groupes.

Une classe ICS se présente donc sous la forme suivante :

03.120.30

où 03 renvoie au domaine cité ci-dessus, 03.120 signale qu'il s'agit d'une famille de normes consacrées à la QUALITE et 03.120.30 précise qu'il s'agit de toutes celles qui concernent le sous-groupe « APPLICATION DES METHODES STATISTIQUES ».

Au besoin, si une information complémentaire est nécessaire ou s'il paraît intéressant d'aiguiller l'utilisateur vers des groupes connexes, des renvois ou des notes d'application, signalés par des astérisques, peuvent compléter ce numéro ICS.

Dans le catalogue AFNOR, les normes se succèdent en fonction de leur origine à l'intérieur de chaque groupe ou sous-groupe. C'est à dire qu'on trouvera d'abord les normes nationales, puis les normes européennes et enfin les normes internationales. Chacun de ces textes continue à porter le numéro sous lequel on le connaît habituellement : NF EN 473, ou NF ISO 2963 ou V 08-053. Il ne s'agit donc **pas** de s'adapter plus ou moins bien à une nouvelle numérotation, mais de profiter d'un système de classement qui permet un regroupement plus cohérent des textes normatifs.

Une amélioration décisive : le classement multiple

La nouveauté majeure dans cette nouvelle classification est de ne pas figer une norme donnée dans un seul et unique sous-groupe. Si une norme peut se rattacher à plusieurs groupes ou sous-groupes, elle sera reprise autant de fois que nécessaire dans chacun des groupes concernés.

Ainsi la norme B 35 521 « verrerie de laboratoire : butyromètres à lait » était jusqu'à présent classée dans la seule sous-classe B 35 : verrerie de laboratoire. Elle risquait donc d'échapper à la vigilance de quelqu'un s'intéressant au lait et au matériel nécessaire à son analyse.

A présent, elle apparaît à la fois dans le sous-groupe 71.040.20 « VERRERIE DE LABORATOIRE ET APPAREILS CONNEXES » et dans le sous-groupe 67.260 « INSTALLATION ET MATERIEL POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE »

Une classification à vocation universelle

Ce nouveau système, approuvé par l'ISO est adopté par la plupart de ses comités nationaux. Il est donc destiné à s'appliquer à toutes les collections de normes, les catalogues, les bibliothèques, les bases de données.

La comparaison entre normes françaises et étrangères, entre normes nationales et internationales devrait donc pouvoir se faire enfin de façon moins laborieuse et plus cohérente.

Cette classification est de plus conçue pour être actualisée facilement en fonction des besoins. Tout utilisateur peut soumettre ses propositions de modifications ou d'ajouts à son organisme national de normalisation voire directement au

secrétariat de l'ISO. Un groupe consultatif y assure le suivi et la maintenance de la classification ICS.

Au sein de notre domaine, il nous reste à espérer que les organismes à forte activité normalisatrice, tels que la FIL ou l'AOAC se persuadent également de l'intérêt d'un classement thématique unifié et le reprennent à leur compte.

Bibliographie

SUTTER E. *Une classification internationale pour les normes. Documentaliste - Sciences de l'information*, 1992, V. 29, N. 4-5, p. 221-223
AFNOR. *Catalogue 1995. 51e Edition.*

